

## Romainville : son centre de traitement de déchets ménagers bientôt rénové

**La concertation se poursuit. Le 12 février, le comité syndical du Syctom, a affirmé sa position quant à la reconstruction du centre de traitement**

de déchets ménagers à Romainville et Bobigny, en accord avec la Commission Nationale du Débat Public. Une décision accompagnée de la création d'une instance de coopération entre la Ville de Romainville, la Ville de Bobigny et l'EPT Est-Ensemble afin d'instaurer un pôle d'excellence de l'économie circulaire et du réemploi.

2,3 millions de tonnes . Tel est le tonnage de déchets que traite Syctom , l'agence métropolitaine des déchets ménagers, laquelle s'occupe du traitement et de la valorisation des déchets générés par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue) – ce qui représente de la population française.

Depuis quelques années, l'agence vise à rénover le centre de traitement des déchets ménagers de Romainville-Bobigny. En 2017, ce projet a débuté par une concertation, organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ainsi que par le lancement d'un marché public de conception, de construction et d'exploitation. Seulement, fin 2020, le président du Syctom, Eric Cesari a décidé - avec les élus du territoire - de ne pas donner suite à la procédure de commande publique en cours pour l'attribution du marché. Une décision n'ayant cependant pas dissuadé l'agence. Elle a, en effet, continué ses réflexions et initié un nouveau dialogue afin que ce projet aboutisse.

Les discussions continuent

Les points abordés lors de ce dialogue concernent, entre autres, l'environnement et l'architecture , les types de déchets ou encore les quantités acceptées ainsi que le montant de l'investissement et les coûts d'exploitation. Des ajustements potentiels seront également établis comme la suppression des prétraitements pour les ordures ménagères résiduelles et les déchets alimentaires après des échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire. De plus, dans le cadre de ce dialogue, Romainville, Est-Ensemble et Bobigny ont fait connaître leur souhait: créer un un pôle d'excellence de l'économie circulaire et du réemploi. Intégré à la déchetterie et à la ressourcerie, il sera accessible au grand public et permettra notamment de créer des emplois.

« Ce projet ambitieux permettra de réinventer le site de Romainville. Le travail partenarial démarre pour en faire un pôle d'excellence et de référence de l'économie circulaire », confirme Eric Cesari. En mars, le Syctom installera un dispositif de communication pour le public tels que le maintien du site internet du projet, une lettre d'information et une newsletter, une réunion organisée à distance le 11 mars afin de présenter le projet en détail ou encore une permanence téléphonique assurée afin de répondre aux questions de tous et de

recueillir les remarques. Une phase qui précédera la présentation d'Eric Cesari au Comité syndical pour valider le programme et le lancement des procédures de consultation des entreprises.

Emilie Tournié (journaliste étudiante)

Lire aussi:



[https://www.recyclage-recuperation.fr/app/uploads/sites/2/2021/02/Romainville\\_T3.jpg](https://www.recyclage-recuperation.fr/app/uploads/sites/2/2021/02/Romainville_T3.jpg)

